This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

349·121
+2

349.121 + 2

RELATION

de ſa Captivité parmi les Onneiouts

en 1690-1.

Par le R. P. PIERRE MILET *de la Compagnie de Jéſus.*

NOUVELLE-YORK:
Preſſe Cramoiſy de JEAN-MARIE SHEA.
M. DCCC. LXIV.

~~200. r. 68.~~
210. b. 275.

No 34
A. G. Shea

AVANT-PROPOS.

LE père Milet comme ſes confrères, les pères Jogues, Breſſani et Poncet a été enlevé par les Iroquois et conduit en priſonnier aux bourgades de cette nation célèbre. Les premiers, captifs dans le pays des Agnieronons n'ont reçu de la part des Hollandois, alors maitres du fleuve d'Hudſon, que de bienfaits et de ſympathies généreuſes, tandis que le père Milet moins heureux que ſes devanciers, a été pris dans un tems où l'Angleterre et la France luttaient dans une guerre opiniatre, guerre qui a donné un triſte commencement aux hoſtilités

entre les colonies de ces deux puiſſances. Guerre de religion, autant que de politique, la perſonne du miſſionnaire captif devint ſuſpect aux Anglois et leurs efforts pour mettre fin à ſa dureſſe, afin de l'éloigner d'Onneiȣt, ont été contrariés par ſes amis. De ſes operations pendant les démarches de coté et d'autre nous n'avions juſqu'ici que quelques lettres publiées parmi les Documents obtenus en Europe par Mr. Brodhead pour l'Etat de New York, et un dépoſition pour conſtater le dernier teſtament d'un priſonnier mis à mort à Onneiȣt. Cette pièce ci ſe trouvoit, il y a dix ans, au Bureau des Terres à Montréal, mais elle a diſparu.

L'Hon. Henry C. Murphy, Miniſtre des Etat Unis à la Haye dans les recherches où ſes études hiſtoriques l'ont engagé a trouvé une longue lettre du père Millet écrite à Onneiȣt au mois de Juillet 1691, *qui poſſède un interet peu commun pour l'hiſtoire de la Colonie de New-York.*

Son amitié bienveillante, qui aidoit mes travaux hiſtoriques il y a vingt ans, me permet aujourd'hui d'ajouter ce morceau à ma collection de Memoires et Documents ſur les Colonies françoiſes en Amérique.

JEAN-MARIE SHEA.

LETTRE

Du Père Pierre Milet à quelques Miſſionnaires du Canada.

A Onneiȣt, jour de l'Octave de St. Pierre et St. Paul 1691.

MES révérends Pères :

Vous ſerez, je m'aſſure bien aiſes d'apprendre la manière dont les Iroquois et ſurtout les Onneiȣts m'ont conſervé la vie depuis que je fus pris au fort de Frontenac juſqu'à preſent, vous aurez, je crois, de la conſolation,

et les gens de bien en béniront Dieu. Je ne vous dirai qu'un mot de la manière que je fus pris avec le chirurgeon St. Amand que j'avois mené avec moy à l'inſtances des Onnontagués, pour ſeigner, diſoient-ils, quelques uns de leurs guerriers, pour nous mieux tromper. Ils nous avoient fait entendre que leurs gens eſtoient allés à Montréal pour y faire des propoſitions de paix. Le chirurgien fut pris à la cabane des malades qu'il alloit penſer et moi à celle des anciens et des capitaines, qui y eſtoient aſſemblés pour diverſes affaires ſur leſquelles ils me vouloient, diſoient-ils, conſulter, et pour faire prier Dieu un pretendu moribond, mais effectivement pour me faire priſonnier. L'on me demanda ſi les officiers et les ſoldats ne ſortoient

point. Je repondis que non et qu'on m'envoyoit pour ſçavoir ce qu'ils ſouhaittoient de moi et des autres. Vous payerez donc pour tous, me dit on, et auſſitot deux etapiers des plus forts qui avoient été choiſis pour m'arrêter ſe jettèrent ſur moi, me ſaiſirent par le bras et m'otèrent mon breuiaire et tout le reſte que j'avois ſur moi. Chacun me faiſoit divers reproches d'avoir tousjours été fort contraire aux Iroquois, mais le Capitaine Manchot d'Onneiȣt me dit que je ne craigniſſe rien, et que les Chreſtiens d'Onneiȣt que j'avois baptizés me conſerveroient la vie. J'avois beſoin de cet appuy, parceque les Anglois, dit-on, avoient fait mon proces, et m'avoient desja fait bruſler en effigie. Le ſuſdit Capataine me recommanda aux guer-

riers qui me menoient de ne me pas laiſſer dépouiller et de me mener avec mes habits juſqu'à leur nation; mais ſitot qu'il m'eut quitté pour ſe joindre à 300 Iroquois de toutes les nations qui ſortirent de leur embuſcade pour taſcher de m'avoir des compagnons de fortune, et de ſurprendre le fort, s'ils l'avoient pu, l'on me demanda et tira en même tems ma ceinture, l'autre prit mon chappeau, un 3e m'oſta la ſoutane, un 4e la chemiſe. Enfin d'autres me tirèrent mes bas et m'oſtèrent mes ſouliers. Il ne me laiſſerent que le caleçon qui fut meſme demandé par des conſiderables qui diſoient qu'ils avoient ſongé, mais mes conducteurs s'oppoſèrent à ſes obſervateurs de mauvais ſonges, et m'arrachèrent des mains de ceux

qui me vouloient maſſacrer ſur l'heure et qui eſtant irrités du mauvais traittement qu'ils diſoient avoir reçu des françois par mon moyen, m'avoient jetté dans l'eau et foulé aux pieds.

L'entrepriſe des Iroquois ſur le fort de Frontenac n'ayant pas réuſſi, à cauſe qu'on manqua de prendre un françois qui s'y refugia et qui avertit qu'ils eſtoient embuſqués, l'on me detacha d'un arbriſeau où l'on m'avoit lié pour les attendre ſur le bord du lac et l'on me mit teſte nue dans un canot pour me mener en compagnie de 3 ou 400 Iroquois à deux lieues plus bas que le fort Frontenac, dans une iſle où l'on attendoit le gros de l'armée Iroquoiſe de 1400 hommes.

Ce fut là que je fus receu avec

de grandes huées des Iroquois ſupérieurs qui bordoient toute la coſte pour me voir lié et amené comme en triomphe. Quelques uns ſe mirent à l'eau pour me recevoir à la deſcente du canot, où ils me firent chanter donc une chanſon que je fis ſur le champ et qu'ils repetent et me font repeter quelque fois par divertiſſement

Ongienda Kehaſakchoüa—J'ai été pris de mes enſans.
Ongienda Kehaſakchoüa—J'ai été pris de mes enſans.

Pour remercîment de ma chanſon un Honnontouan me donna un coup de poing proche de l'œil, où il me laiſſa la marque de ſes ongles en ſorte que l'on doutoit c'etoit un coup de couteau. L'on me mène de ce pas dans les cabanes des Onneiȣts où l'on ne permit pas

que l'on me fit aucune inſulte ni meſme qu'on me fit davantage chanter à l'Iroquoiſe. Quelques particuliers ſeulement m'envoyèrent querir et me faiſoient prier Dieu et chanter des Cantiques de l'Egliſe, ſoit ſeul, ſoit avec les autres françois captifs qu'on y amenoit quelque fois et qui chantois avec moi le *Veni Creator Spiritus*, *&c.*

Sur le ſoir nous deſſendimes juſqu'à huit lieues du fort, où l'on paſſa deux jours. Ce fut là où une femme de Honnontouan que je ne connoiſſois pas, me rendit un ſervice conſidérable, en me donnant une eſpèce de bonnet à l'angloiſe parceque j'eſtois teſte nüe et ſouvent expoſé aux rayons du ſoleil, qui m'avoient desja fort incomodé. Cette femme c'eſt de-

[illegible] moi en passant
[illegible] d'Ando-
[illegible] Montagne.
[illegible] de la
[illegible] à propos
[illegible]
[illegible] répandit jus-
[illegible] séjourna 3
[illegible] conseil de
[illegible] de pas-
[illegible] comme
[illegible] françois
[illegible] deux que
[illegible] pour
[illegible] porter à
[illegible] nouvelle de
[illegible] et qui
[illegible] ambuscade
[illegible] à deux
[illegible] qui
[illegible] Onnon-
[illegible] la chau-
[illegible]

dière de guerre à la ſolicitation des Anglois nous avoient . . . . aux quatres nations et il ne leur reſtoit perſonne pour jetter dans cette chaudière de guerre qui devoit animer le courage des guerriers. La reſolution fut donc priſe de nous remettre à la diſpoſition des Onnontannes afin qu'ils choiſiſſent eux meſme celui qui leur ſeroit plus propres pour leur deſſein et probablement le ſort ſeroit tombé ſur moi tant parceque de me faire mourir c'euſt eſté une mercy de guerre ſans paix telle qu'ils ſembloient vouloir, que par ce qu'on me faiſoit generalement paſſer pour un grand criminal d'etat Iroquois et Anglois. Un capitaine d'Onneiȣt me vint prendre un jour ſur le midi et me mena lié comme j'eſtois au conſeil de toutes les nations

Iroquoiſes aſſemblés ſur une colline voiſine. L'on me mit à coté du chirurgien que je trouve en poſture de priſonnier de guerre auſſi bien que moi, les deux autres captifs ne ſe trouvèrent pas, parceque ceux qui les avoient en leur diſpoſition s'eſtoient diſperſés pour la chaſſe et les avoient menés avec eux. C'eſt à mon avis ce qui rompit la partie ou qui me ſauva pour cette fois là du danger. Nous ne ſommes pas tous aſſemblés, dit un ancien de Goiogoen et après m'avoir conſideré quelq tems, il me dit que je priaſſe Dieu. Je demandai ſi c'eſtoit pour mourir et on me dit que non et que je priaſſe ſeulement Dieu à mon ordinaire. Je me leve donc et fis la prière en Iroquois afin que tout le monde l'entendit. Je n'oubliai pas de prier

en particulier pour tous mes auditeurs. La prière finie, on me fit rasseoir à terre : on me deslia un de mes bras et peu après on m'envoya au camp des Onneiôts. A peine y fus-je rendu que plusieurs considérables d'entre eux me vinrent tesmoigner leur joye de ce que j'estois revenu. Ils avoient eu peur pour moi et me dirent qu'ils n'estoient pas participans du conseil tenu pour mettre entre les mains des Onnontagues, que le capitaine seul qui m'avoit mené avoit fait un coup de la teste, sans leur en parler, que cela n'arriveroit plus et qu'on me meneroit à Onneiôt. En effet des le lendemain ils detachèrent deux capitaines avec environ 30 personnes pour m'y conduire, pendant que l'armée

pourſuivoit ſa route vers Montréal.

Dans tout les cabanes des Onneiȣts je fus aſſez bien traitté pendant le voyage, ils me preparoient eux meſmes la natte et s'ils avoient quelq'choſe de bon à manger ils m'en faiſoient part des premiers, mais ils n'oublioient pas le ſoir de me remettre la corde au col, aux pieds et aux mains et par le travers du corps de peur diſoient-ils que Dieu ne m'inſpira de m'enfuir et qu'ils n'euſſent pas l'avantage et la gloire de me ramener juſqu'à la nation, mais je n'avois pas cette penſée et j'aimois mieux mourir ſi Dieu le vouloit à Onneiȣt qui etoit le lieu de mon ancienne miſſion qu'en pas un autre endroit du monde. On ne me chargea de rien durant le chemin ſinon que

ſur la fin du voyage un des deux capitaines qui me conduiſoit me donna ſon ſac qui etoit fort léger à porter. A la dernière couchée à dix lieues d'Onneiȣt je rencontre une cretienne nommée Marie, qui me donna de la part de ſon père et de ſa mère un grand chapelet enfilé de laiton où il y avoit une belle médaille de la Ste Famille. Elle me dit de me le mettre au col, ce que je fis. Heureuſe rencontre! qui me remplit le cœur de conſolation et fit quaſi perdre eſperance à la jeuneſſe qui me menoit de ſe pouvoir divertir à me voir bruler à leur arrivée ſelon qu'ils ont coutume de faire au premier captif qu'ils amenent quand ils s'ont determinés à la guerre, mais ils la perdirent preſqu'entièrement lorſqu'à deux

lieues de la bourgade nous rencontrasme une autre chrestienne de la première noblesse d'Onneiôt, qui m'attendoit avec sa fille, que j'avois autrefois baptisée à même jour qu'elle et avec son mari qui étoit le second capitaine qui me conduisoit et qui ayant quitté l'armée exprès pour me conduire plus seurement avoit pris le devant deux jours auparavant pour avertir sa femme de mon approche. Ils etoient tous là venus au devant de moi, avec divers petits rafraichissemens du pays, dont cette femme chrestienne me pourveut abondamment et me demanda à qui de ceux qui m'accompagnoient, je voulois que . . . me donnast. Ensuite elle m'ota la corde du col et me delia les bras. Elle me donna une chemise blanche et une cou-

verture d'etoffe fine qui appertenoit à ſa fille. Auroit on cru que parmi des ſauvages, il ſe ſeroit trouvé une auſſi généreuſe amitié et une auſſi grande reconnoiſſance d'avoir reçu le bapteſme que celle là. C'eſtoit la veille de St. Laurent et tout le matin je m'eſtois diſpoſé le moins mal que j'avois pu à tout ce qui pourroit arriver et à ſouffrir le feu s'il eſtoit beſoin à l'imitation de ce grand ſaint, mais j'avoüe que j'eus peine à retenir mes larmes voyant la charité et le cœur de ces pauvres ſauvages chreſtiens. Etant un peu revenu à moi, je demandai ſi c'eſtoit pour orner la victime et ſi je devois mourir à mon arrivée. La bonne chretienne me dit qu'il n'y avoit encore rien d'aſſeuré et que le

conſeil d'Onneiȣt en decideroit en ſon tems.

Un guerrier m'avoit desjà preté des Otonniata un petit juſt-ua-corps tout neuf qu'on ne me voulut pas oter pour lors et les chreſtiens m'ayant encore donné de nouvelles hardes, on me fit continuer ma route avec les livrées des deux plus conſidérables familles d'Onneiȣt, de celle de l'Ours et de celle de la Tortue.

L'on envoya incontinent avertir les anciens que j'eſtois proche, afin qu'ils vinſſent auſſi audevant de moi et qu'ils allumaſſent un feu d'attente en deça de la bourgade : ils y vinrent mais ils n'eſtoient pas tous dans la meſme diſpoſition d'eſprit que ceux dont je viens de parler. Un ancien après m'avoir ſalué à la ſauvage, voulut par trois fois

fois me donner un coup de poing dans le viſage, mais comme j'avois les bras libres, je parai trois fois le coup, quaſi ſans que j'y fiſſe reflexion et le ſauvage ayant déſiſté, on me fit aſſeoir aupres des anciens et le Capitaine Manchot, mari de la bonne chretienne qui m'avoit voulu conduire juſq. là, les harangua et leur dit de la part des autres capitaines, qui ſuivoient l'armée, que je ne venois pas comme captif, mais comme miſſionnaire qui revenoit viſiter mon troupeau; que leur volonté eſtoit qu'on me mena dans la cabane de Conſeil et que je fuſſe à la diſpoſition des Agorianders, ou gens d'affaires du pays et non pas à la diſpoſition des ſoldateſq. ny du peuple ainſi qu'il me remettoit

entre leurs mains, et pour lui qu'il ſe retiroit.

Un ancien de la famille de l'Ours, grand ami des Anglois harangua enſuitte fortement diſant que j'eſtois du parti du gouverneur de Canada, qui renverſoit la cabane et qui avoit bien brulé les bourgs des Tſonnonȣa. Il en dit tant que je craignis que le feu qui eſtoit là ne fut allumé pour me bruler avant que j'entraſſe dans le bourg comme ils font quelquefois, mais il adoucit un peu ſon diſcours, ſur la fin, et dit que puiſque les capitaines avoient recommandé qu'on me menaſt en la cabane de conſeil, qui eſt une cabane privilégié, il falloit m'y conduire. On donna cette commiſſion à un homme de la nation qu'on appelle Skannehokȣie du

pays des Loups et naturalieé chez les Iroquois.

Je paſſai ce mauvais pais ſous la conduite de ce protecteur qui eut ſoin d'eſloigner pluſieurs ivrogneſſe qui me voulurent inſultər et m'arreſter en chemin. Je fus étonné de voir la quantité de monde qui ſe preſentoit de tous coſtés et on me fit entrer en cette compagnie dans la cabane du conſeil qui eſtoit devenue une cabane de guerre par les intrigues des Anglois et des autres ennemis de la foi.

C'eſtoit la cabane de noſtre bonne chretienne car elle m'y reçut avec bien de l'accueil, mais il fallut bientoſt après me cacher, les ivrognes et les ivrogneſſes venant de toutes cotés nous aſſaillir et dire mille injures à ceux

et à celles qui me protegeoient, jettant des pierres contre la cabanne et menaçant de tout renverſer et d'y mettre le feu puiſque la guerre, diſoit-on, eſt commencée, il ne faut pas nous en ôter les premiers fruits qui nous en viennent. La bonne chretienne ſa femme Goventagrandi m'a dit qu'elle avoit ſouffert grand peine, quand on chantaſt la guerre dans ſa cabane, plutot que dans une autre afin de me pouvoir plus aiſément ſauver la vie ou de la conſerver au Gouverneur du Canada ou à quelques conſidérables françois s'ils avoient le malheur d'être fait priſonnier et de vrai non ſeulement elle m'a conſervée, mais elle a encore conſervée pluſieurs françois tant dans ſa cabane que dans les autres, et on peut dire que s'il

s'eſt fait ou s'il s'en fait encore quelque bien dans cette miſſion, c'eſt à cette bonne femme après Dieu a qui l'on en doit la première louange.

Deux autres jours après que la furie des ivrognes fut paſſée, mes amis voulurent me faire juger mon procès, et decider mon ſort avant que les choſes s'aigriſſent davantage s'il y avoit des Iroquois tués à Montréal où ils etoient allé à la guerre. Je fus conduit au lieu où les chefs des deux familles de la Tortue et de l'Ours etoient aſſemblés pour décider de mon ſort. L'un et l'autre conclut qu'il falloit attendre le retour des guerriers et ſcavoir plus particulièrement leurs intentions et celles des Onnontagues avant que de rien determiner, que cependant on me donnoit la bour-

gade pour prison et que je pourrois visiter les cabanes que je voudrois. Je demeurai trois semaines environ dans cet état où je n'avois à souffrir que des ivrognes qui etoient importuns et qui faisoient diverses menaces. Dans les visites que je faisois on m'appelloit ordinairement *Genherontatie* Le Mort ou le mourant qui marche, et ceux qui retournoient d'Orange, petite ville des Anglois n'en apportoient aucune nouvelle qui me fut favorable. Mais si d'un coté j'avois ces petites croix à souffrir nre bonne Susanne et les autres chretiens à son exemple me furent un grand sujet de consolation, car sans parler du soin qu'on avoit de moi pour le temporel l'on m'apportoit des enfans à baptiser, on m'envoyoit des malades ou des

affligez à conſoler, des adultes venoient ſe confeſſer et me rendre comte de l'etat de leurs conſciences depuis mon depart. L'on me venoit trouver pour prier Dieu et pour d'autres beſoins ſpirituels juſq. dans les petites reduits ou l'on me cachoit de peur des ivrognes, l'on me preparoit la natte pour le dimanche et pour les feſtes et lorſqu'on etoit importuné dans les cabanes l'on portoit la natte dans les champs, pour y prier Dieu plus à l'écart et plus en repos.

Ce qui me conſola auſſi beaucoup fut deux croix que je trouve plantées ſur les tombeaux de deux chretiens defuncts depuis mon depart de cette miſſion. Je ne parlerai que d'une pour le preſent. J'avois un bon chrétien qui faiſoit profeſſion ouverte du chriſtianiſme

et qui chantoit ſans aucun reſpect humain dans la chapelle lorſque je demeurois autrefois ici en qualité de miſſionnaire. Il ne s'oublia pas en mon abſence de l'eſtime que Dieu lui avoit inſpirée de ſa foi mais il continua toujours dans ſes bonnes pratiques et etant tombé du haut d'un arbre à terre, où il ſe briſa tout le corps, il ſouffrit ſon mal durant 30 jours qu'il ſurvécut à ſa chutte avec grande patience ainſi que les chretiens m'en ont aſſeuré. Il les fit ſouvent aſſembler pour prier Dieu pour lui ſurtout aux approches de la mort et ordonna qu'après ſon deceds on planta une croix ſur ſon tombeau pour marque qu'il vouloit mourir chretien et qu'il ne reconnoiſſoit pour ſes veritables parens que ceux qui ſeroient chretiens comme lui.

lui. C'eſtoit la coutume de ces pauvres chretiens orphelins de s'aſſembler et prier ainſi les uns pour les autres ſurtout dans les maladies et dans les divers accidens qui leurs arriveroient; ceux meſme qui ne l'eſtoient pas, les imitoient et faiſoient de petits feſtins pour les aſſembler et faire baptiſer leurs enfans et trouver par leurs prières quelques remedes à leurs maladies, ſoit du corps ſoit de l'eſprit, d'autres me teſmoignoient quelque fois combien mon abſence leur donné de peine, n'ayant perſonne avec qui ils peuſſent vraiment ſe conſoler ou qui put guerir leur conſciences et qui ſe trouvoient ſouvent bleſſées au milieu d'une nation perverſe et dans un eſtrange bouleverſement d'eſprit ou les ennemis de la foi et des françois

portoient tout à la guerre, mais venons à la decifion de mon procès.

L'armée des Iroquois qui fit le coup de la eftant de retour, il fe trouva qu'il y en avoit trois de cette nation qui y eftoient demeurés, entre autres un capitaine confiderable qui s'eftoit enyvré et fut tué dans une cave. Il ne voulût pas fe laiffer prendre. Cela avoit irrité les Iroquois guerriers qui n'etant pas contans des prifonniers qu'ils avoient emmenez demandèrent que je fus reprefenté avec les autres comme etant auffi captif, nos chreftiens craignans que les guerriers qui aiment le carnage et faire gloire de tuer des hommes ne me coupaffent quelq. doigt ou me fiffent quelque autre outrage pour m'acheminer à la mort me cachèrent plus foigneufe-

ment que jamais, ils me faiſoient coucher tantôt dans une cabane, tantôt dans une autre et quelquefois meſme dans les champs afin que les guerriers et les ivrognes ne me puſſent pas trouver, ma protectrice par deſſus tous les autres joignoit la prudence à ſon zèle pour me tirer du danger où j'étois elle alloit à ce deſſein au devant de ſes parens qui eſtoient des plus conſiderables guerriers afin de la prevenir, elle leur raconta comme elle m'avoit conſervée juſqu'a ce tems laquelle eſtoit refolu de continuer à le faire de toutes ſes forces qu'on ne me pourroit faire aucun mauvais traittement qu'elle ne le ſentit vivement elle même, qu'elle ne me repreſenteroit que lorſque les anciens s'aſſembleroient pour determiner du ſort de tous les

captifs et qu'on ne m'avoit pas mis encore en liberté, ils lui repondirent qu'elle avoit bien fait et qu'elle continuat à la bonne heure dans cette reſolution.

Enfin le jour arrivée que notre ſentence devoit être portée nous étions quatre qui courrions riſque d'être brulés nous comparûmes tous pour être donnés ou mis à la place des Iroquois qu'avoient été tuez par les françois et enſuite eſtre jugés en dernier reſſort, j'eus le temps pendant qu'on examinoit notre procès de faire confeſſer et donner l'abſolution à mes compagnons de fortune, dont il y en eut deux de bruléz : pour moi je ne pouvois que me recommander à la Providence et à la miſéricorde de Dieu. Je fus renvoyé à divers conſeils ou de tribunal en tribunal

à cauſe que d'un coſté paſſé parmi nos Iroquois pour un grand criminel et grand trompeur qui avoit fait empriſonner leurs compatriotes ſous pretexte d'un feſtin de la St Jean et l'autre j'eſtois protégé par des Chretiens dont quelques uns etoient les plus notables du pays et l'on ne pouvoit me faire mourir ſans les affliger.

Pluſieurs cependant crurent que je n'en reviendrois pas; l'on m'avoit déjà oté le chapellet du col et l'on m'avoit peint le viſage de rouge et de noir comme une victime du demon de la guerre et de la colère Iroquoiſe, mais la famille à qui l'on s'etoit déjà rapporté de tout etant de nouveau raſſemblée où il fut parmis aux femmes les plus conſiderables de ſe trouver on me fit un trait d'ami en me don-

nant pour un capitaine mort de maladie depuis longtems, plutôt que pour un de ceux qui avoient été tuez à l'attaque des françois en un lieu nommé La Chine au dessus de Montréal ou qui avoient été arresté prisonniers au fort de Frontenec et transportés en France que l'on comptoit au nombre des morts. Ce capitaine se nommoit Otasseté qui est un ancien nom des premiers fondateurs de la république Irroquoise. Le nommé Gannassatrion qui par cette donnation étoit devenu l'unique maitre de ma vie en usa très obligeamment, il ne consulta que les guerriers de sa famille et demanda seulement l'advis des deux chretiens qui me protegeoient le plus et qui ne manquèrent pas de concurrer incontinent avec lui à la vie dont

il me donna aſſeurances par ces paroles: Satonnheton ſzakſi. *Mon frère aiſné vous êtes réſuſcité.* Il fit en meme tems appeller deux des principaux anciens pour leur faire ſcavoir: ces anciens firent de belles harangues et des remerciement en m'exortant à porter les intereſts de leur nation plus que je n'avois encore fait. Quelques jours après on fit un feſtin aux notables du bourg. du Père de Lamberville, nomme Garakontié frère du capitaine de la nation d'Onnontagué et frère du fameux Garakontié qui le premier a porté ce nom fut appellé à la ceremonie où l'on me donna un nouveau nom pour marque authentique que les Onneiȣts m'avoient adopté et naturaliſé Irroquois. L'on avoit auſſi rendu mon chapellet et pour

ſurcroit de petit bonheur Gannaſſatiron craignant que j'euſſe faim dans ſon logis où il n'y avoit pas beaucoup de bléd me fit mettre dans celui de ma protectrice qui eſt de la meſme famille, où j'avois déjà demeuré pendant 3 ſemaines, où l'on m'avoit ſi bien defendu et où ſe tiennent tous les conſeils d'importance c'eſt là où nous celebrons les feſtes et les dimanches et où l'on m'a preparé une natte ou une petite grotte qui eſt dedié à N. S. mourant, Xto Morituro.

Les Anglais ne furent pas contans de la deciſion des Onneiðts en ma faveur, ils en firent d'abord de reproches à mes principaux protecteurs Tegahoiatiron et à ſa femme qui etoit leur allée en traitte chez eux et leur avoit donné un petit billet qu'un Iroquois m'avoit

voit fait écrire avec du charbon en la preſence et à la ſollicitation de ma protectrice pour lui acheter quelques hardes qui demandoit à un Anglois de ſes amis. Les Anglois meſcontans qu'on m'eut donné la vie voulant profiter de cette occaſion pour me perdre montèrent incontinent à cheval pour aller promptement raconter à toutes les nations Irroquoiſes que j'avois écris de force mauvaiſes choſes. La chretienne qui ſcavoit la peine que j'avois eu à conſentir d'écrire ce billet parceque je prevoyois bien que les heretiques mal intentionnés m'en feroient des affaires demanda à voir ce billet et l'ayant reconnu : " ſont ce la donc, dit elle, les mauvaiſes affaires qu'on vous a ecrittes : c'eſt moi qui les a y fait écrire et je ſcais

qu'il n'eſt fait mention là dedans que de telles et telles choſes. Il faut que vous ayez l'eſprit bien mal fait de dire tant de menſonges, de faire ſi longtems parler un mechant billet dont je ſcai le contenu et de decrier ainſi un pauvre infortuné." Elle leur ferma la bouche pour cette fois et ſon mari adjoute: "ſi vous avez la guerre avec les françois, battez vous bien à la bonne heure, mais ne chargez pas à tort celui qui nous appartient et dont les affaires ſont diſtinguées de celle de la guerre."

Cela n'empeſcha pas que les Anglois n'appellaſſent de la deciſion des Onneiðts aux Iroquois d'Annié et d'Onnontagué. Les cavaliers firent diverſes courſes pour ce ſujet, auſſi bien que pour leur grand deſſein de guerre mais

inutilement. Pour ce qui me regardoit toutes leurs intrigues et leurs ſollicitations n'ont ſervi qu'à leur apprendre qu'ayant une fois donné la vie à quelqu'un ce n'eſtoit pas leur couſtume de la lui ôter.

Les Anglois n'ayant donc rien gagné par cette voyage, ils firent d'autres tantatives pour me retirer d'ici. Un de leurs deputés me vint un jour faire compliment dans ma petite grotte de la part de Monſieur le Commiſſaire d'Orange ſur l'eſtat de ma captivité diſant qu'il me portoit compaſſion qu'il ſongeoit efficacement à me delivrer et à me faire remener à Quebec: qu'il donneroit deux ſauvages pour moi &c. Sur ce que je lui témoignai qu'après les obligations que j'avois aux Onneiõts

ie ne pouvois pas les quitter. Il interrompit ſes civilités pour me dire que les Anglois ne me ſouffriroient pas ici: à quoi ie repondis que ce ſeroit l'affaire de mes frères et de tous les Onneiöts et qu'il falloit s'addreſſer à eux. Il dit qu'il le feroit. Auſſitôt on me vint appeller pour aſſiſter à la harangue de cet envoyé du général des Anglois: il ſortit après moi et nous entrâmes, lui par une porte et moi par une autre au lieu de l'aſſemblée, où il devoit parler, qui eſtoit le logis de mon frère Gannaſatiron. Il dit d'abord que trois Gouverneurs Anglois tenoient leurs conſeils de guerre à Orange, mais que celui de New-York les invitoit particulierement à les venir trouver pour faire une nouvelle alliance avec eux. Les Deputez

de toutes les nations Irroquoiſes ſe rendirent à Orange, où il leur fit de grandes conjouiſſances du grand ſuccès que leurs armes avoient eu depuis peu au lieu nommé La Chine. Il les exhorta de nouveau par divers preſens à la guerre. Il leur adjouta qu'il leur abandonnoit le fort de Frontenac, dont ils ſe feroient aiſément les Maitres puiſque la Garniſon y mouroit de faim, mais l'armée des Irroquois n'y etant arrivée qu'après que les françois l'eurent abandonné, ils n'eurent pas la gloire de les en avoir chaſſez. On y trouva encore bien des vivres qui firent voir que ce n'etoit point la faim qui avoit fait quitter ce poſte, mais plutôt la difficulté de la ravitailler lorſqu'il en auroit été beſoin, avoit porté le Gouverneur

de Canada d'en rappeller les ſoldats.

Les Anglois outre cela avoit formé le deſſein de trois armées, la première devoit aller par la rivière des Irroquois la ſeconde par le lac du Saint Sacrement et la troiſième par mer pour aſſieger Quebec où les trois armées devoient ſe réunir.

Mais ce grand deſſein ne reuſſit pas comme ils ſe l'eſtoient promis : les deux armées de terre furent rompues par une particulière Providence de Dieu. La petite verolle arreſta entièrement la première, et diſſipa auſſi la ſeconde où il y avoit quatre cent Anglois, qui furent obligez de rebrouſſer chemin par ordre des Irroquois, qu'on pouvoit dire au moins en ce tems là, plutôt maitres des An-

glois que les Anglois ne l'eſtoient des Iroquois.

Il ne reſta de cette ſeconde armée qu'un parti qui attaqua les François de la Prairie de la Magdeleine. Le Gouverneur de la Nouvel Yorc ſit empriſonner trois ou quatre des principaux capitaines Anglois qui avoient ramené leurs trouppes ſans avoir executé les ordres de nous enlever la Nouvelle France ou de la ſaccager. C'eſt de Quebec que nous apprenons la mauvaiſe réuſſite de leur troiſieſme armée et on a bien fait de m'en eſcrire auſſi bien que de quantité d'autres choſes, car ſans cela les Anglois en feroient bien accroire aux Irroquois en racontant leurs victoires et leurs proüeſſes, mais Dieu ſoit béni de ce qu'il a conſervé le Canada. Que

le danger évité faſſe ſages les gens du pays pour l'advenir !

Bella premunt hoſtilia
Da robur, fer auxilium
O Deus miſericors.

Le Poiſſon, c'eſt le nom du Gouverneur de Manath ou Nouvelle York a fort recommandé aux Irroquois de ne me pas eſcouter et ſurtout de me donner de garde de mes lettres. Son parti ſeroit bien foible ſi ma plume le pouvoit renverſer, mais il faudroit que l'eſprit de Dieu s'en melat et je crois que ce ſeroit les pechés des Anglois, rebels à leur Roi et a leur foi plutôt que ma plume que les renverſeroit. Nous voyons et nous entendons paſſer ici tant de choſes mal concertées qui viennent des Anglois que les Iroquois ſemblent beaucoup plus raiſonnables qu'eux quand ils ne ſont pais.

Les

Les Onneiȣts m'ayant adopté pour un nommé Otaſſeté, qui de ſon vivant eſtoit homme de conſeil et qui paſſoit de toute ancienneté pour avoir été un des ſoutiens de la nation, ils m'obligent quelque fois d'aſſiſter au conſeils, quand ce ne ſeroit que pour ſcavoir de quoi il eſt queſtion pour leur en faire rapport au moins quand ce ſont des choſes de conſequence pour le pays.

Les Anglois et ceux qui ſuivent leurs intereſts ont peine de m'y voir, ils voudroient bien m'en exclure et me priver de voix active et paſſive. Les vrais Onneiȣts au contraire et ceux qui ſoutiennent encore les intereſts de la foi et de leur terre m'y authoriſſent le plus qu'ils peuvent, et comme l'honneur de Dieu et de l'Egliſe ſe trouvent bien ſouvent mêſlés dans ces ſortes d'af-

faires publicques, je ſuis obligé moi meſme de parler dans pluſieurs occaſions qui regardent le ſervice de Dieu parceque les ſauvages qui dependent des Anglois pour la traitte n'oſent ordinairement rien dire qui leur puiſſe deplaire, et je ne connois quaſi que notre bonne Suſanne Gouentagrandi qui leur parle hardiment et qui ſoutienne fort bien ſon rang d'Agoianders pour la foi et pour la terre d'Onneiȣts.

Sannaſatiron, mon frère, leur a auſſi parlé une fois aſſez hardiment, car comme ils importunoient toujours, et faiſoient diverſes tentatives pour m'avoir, tantôt auprès des anciens et tantôt auprès de lui parcequ'on les lui renvoyoit toujours, ils lui demandèrent d'ou venoit que lui ſeul eſtoit le maitre

de ma perſonne et non pas les anciens. C'eſt que je l'ai pris pour mon frère et que je l'ai gagné à la guerre et par tant il eſt à moi, comme ce que vous avez dans vos maiſons eſt à vous. Mais à vrai dire je n'en ſuis plus le maitre. Il eſt devenu mon aiſné, et j'en ai fait maiſtre les Chreſtiens, ſur quoi vous aurez bien de la peine à rien gagner et je vous conſeille de deſiſter. Comme néanmoins ils continuoient encore leurs pourſuittes, il dit au Commiſſaire Kȣiter qu'il perdit entièrement l'eſperance de m'emmener et qu'il n'en parlât plus jamais. Le Commiſſaire m'appella le lendemain à l'écart et me fit dire par un interprette que juſques à preſent il avoit fait ſon poſſible pour me tirer de captivités mais que je ne l'avois pas

ſecondé et que je n'avois tenu comte de toutes ſes pourſuittes non plus que des offres obligeantes que m'avoit fait faire, Monſieur le Miniſtre d'Orange. Je lui repondis que je lui etois obligé et à Monſieur le Miniſtre de leurs offres, mais que je l'aurois été encore d'avantage ſi les offres et les complimens avoient été ſuivis de quelque bon effet, mais que ce n'avoit eſté que des paroles en l'air qui ne ſe ſoutenoient pas et ſe contrediſoient les unes et les autres ſans que j'euſſe veu rien de ſolide, ny meſme un ſeul mot de lettre ſur le quel je puſſe me fier ou par lequel on me fit quelque ſorte de ſatisfaction de tout ce qu'on m'avoit fait injuſtement perdre à Onnontagué, qui eſtoit un lieu en quelque façon privilegié et conſa-

cré pour traitter les affaires de la paix ſurtout ce qui regardoit les nations Iroquoiſes, qu'au reſte quelque parti avantageux qu'on me fit à Orange, je ne pourrois jamais me reſoudre à quitter les Onneiõts à qui j'avois trop d'obligation que je ne pourois jamais reconnoitre qu'en me ſacrifiant à l'imitation de Jéſus Chriſt pour leur ſalut temporel et eternel.

Nous nous ſeparaſmes là deſſus ou depuis ce tems là les Anglois m'ont laiſſé aſſez en repos quoiqué je ſache que je leurs ſuis ici une grande eſpine au pied, mais ſi je les pouvois auſſi ſervir ſelon Dieu pour leur converſion et pour le repos publique ie le ferois de tout mon cœur et j'oublierois tout le tort qu'ils m'ont fait.

De tout ce que deſſus vos reve-

rences peuvent juger combien j'ai beſoin du ſecours du Ciel et des prières des gens de bien. Pour vous engager d'avantage à ne nous les pas epargner, je vous dirai encore un mot du zèle de ma bonne Protectrice.

Les Iroquois d'Agnié qui à cauſe de leur voiſinage des Anglois leurs ſont fort attachez ont tenté de m'enlever ſous pretexte de venir entendre le jour de Noel les confeſſions de quelques Chreſtiens qui ſont parmi eux, mais notre bonne Chretienne Gouentagrandi qui n'ignoroit pas leur deſſein repondit aux envoyés, que ceux qui avoient tant d'envie de prier Dieu et de ſe confeſſer le jour de Noel pouvoient venir eux meſmes à Onneiôts et qu'elle voyoit aſſez l'artifice des

Anglois au pouvoir de qui on me vouloit livrer.

Outre la pourcelaine que cette bonne femme m'a ſouvent donnée pour parler dans les conceils, elle a fait divers feſtins pour aſſembler le monde et pour rendre plus celebres les feſtins de Noel, des Rois, de la Reſurrection, &c., tellement que dans ces feſtins nous avons levé l'etendart de la ſainte paix et en cas qu'on n'y veille pas entendre de la ſainte guerre, dans l'eſperance que le Ciel ſera pour nous, et que ceux qui ſeront opiniâtres à ne pas écouter la voix de Dieu qui n'aime pas l'effuſion du ſang humain, et qui ne veux point de guerre ſi elle n'eſt ſainte, tout ou tard ſeront punis et ceux au contraire qui nous favoriſent ſeront recompenſés. Au reſte nous met-

tons tous nos petits deſſeins entre les mains de Dieu et au pieds du crucifix n'y cherchant que la gloire de ſon ſaint nom et le ſalut avec le repos des peuples. Je les recommande encore aux ſaints ſacrifices et prières de vos Reverences à qui je ſuis de cœur et avec reſpect

Mes R^ds^ Pères
Très humble et très obéiſſant
ſerviteur en N. S.
PIERRE MILLET,
De la Compagnie de Jéſus.

J'aurois bien encore des choſes à écrire mais le temps ne me le permet pas, ce ſera Dieu aidant pour une autre occaſion.